



Doc. 14788

24 janvier 2019

Améliorer le suivi des recommandations du CPT: renforcer le rôle de l'Assemblée parlementaire et des parlements nationaux

Amendement¹ n° 2

M. Tiny KOX, Pays-Bas, Groupe pour la gauche unitaire européenne

M. Henk OVERBEEK, Pays-Bas, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Mme Pero DÜNDAR, Turquie, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Mme Felekna UCA, Turquie, Groupe pour la gauche unitaire européenne

M. Hişyar ÖZSOY, Turquie, Groupe pour la gauche unitaire européenne

Dans le projet de résolution, après le paragraphe 5.1.2, insérer le paragraphe suivant:

«à examiner les importantes recommandations du CPT, même en l'absence d'une déclaration publique, en cas de carence persistante d'un Etat membre, si elle perdure, dans leur mise en œuvre;»

Déposé par:

KOX Tiny, Pays-Bas, GUE

DÜNDAR Pero, Turquie, GUE

OVERBEEK Henk, Pays-Bas, GUE

ÖZSOY Hişyar, Turquie, GUE

UCA Felekna, Turquie, GUE

1. 2019 - Première partie de session

